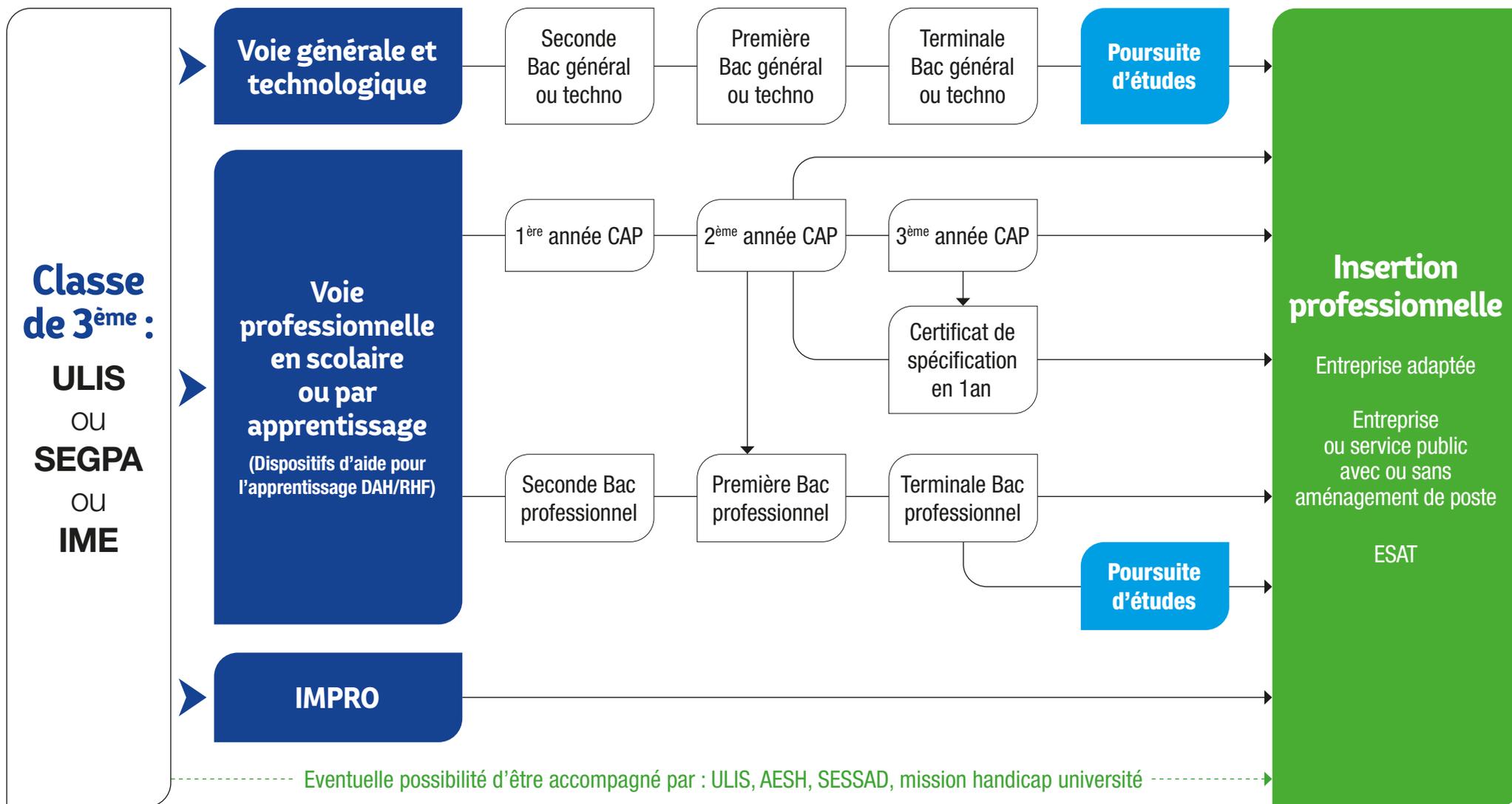


Schéma pour le parcours d'orientation post 3^{ème} pour un jeune en situation de handicap



Attention : RQTH obligatoire pour l'accès à certaines structures

Dès 16 ans, l'élève peut-être accompagné par : Pole emploi • Mission locale • CAP Emploi • AFPA